ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981

1re Circonscription d'Ajaccio

UNION POUR LA NOUVELLE MAJORITÉ

R. P. R. - C. N. I. P.

Citoyennes, Citoyens,

Député sortant, Candidat de l'Union pour la Nouvelle Majorité, soutenu par le Rassemblement Pour la République et le Centre National des Indépendants et Paysans — mouvement proche de la sensibilité « Gaviniste » — assisté, comme en 1978, par le Docteur Marc MARCANGELI, Conseiller Municipal Bonapartiste d'Ajaccio, j'entends me situer sans ambiguïté au plan des options nationales et régionales.

AU PLAN NATIONAL

Parce que mon comportement, depuis mon entrée en politique en 1967, a toujours été scrupuleusement UNITAIRE, j'approuve sans réserve l'inspiration et les objectifs du Pacte National pour la nouvelle majorité, conclu entre Jacques CHIRAC pour le R.P.R. et Jean LECANUET pour l'U.D.F. au lendemain de l'élection à la Présidence de la République de François MITTERRAND.

Cette élection — que je déplore et dont je redoute les conséquences pour le pays — j'ai conscience d'avoir, quant à moi, lutté résolument, à mon modeste niveau, pour l'empêcher.

La campagne nationale des dirigeants de l'Union pour la Nouvelle Majorité présentera leurs objectifs auxquels j'adhère. C'est pourquoi je ne les énumèrerai même pas, préférant m'attacher à faire connaître les solutions que je propose aux problèmes qui se posent à notre Région.

Je voudrais cependant, en ma qualité de Rapporteur du Budget des Forces Terrestres et de spécialiste des problèmes touchant à la situation morale et matérielle des gendarmes, des militaires en activité de service ou retraités et des anciens combattants, marquer l'importance particulière que j'attache aux questions de Défense, ainsi qu'à la place éminente qui doit être celle de notre Armée dans la Nation.

Dans cet esprit, non seulement je me réjouis que la Corse abrite l'Etat-Major et les troupes de la 55me Division, la Base Aéronavale d'Aspretto, la Base Aérienne de Solenzara, ainsi que les éléments d'élite de la Force d'Intervention, mais je m'efforcerai d'y faire implanter des ateliers de matériels militaires, voire des écoles.

La Corse occupe, au cœur de la Méditerranée, une place stratégique éminente. Cette constatation, s'ajoutant à des considérations inspirées par le cœur et la raison, justifie **le combat que j'entends mener pour que la Corse reste à jamais dans la France !**

AU PLAN RÉGIONAL

Je continuerai donc à m'opposer résolument à toute entreprise susceptible de conduire, directement ou indirectement, ouvertement ou sournoisement, rapidement ou à échéance plus ou moins lointaine, à une brisure de l'**unité nationale,** notre bien suprême.

Au sein de la Nation Française, que tant de ses fils ont servie et honorée, la Corse et ceux qui y vivent, quelle qu'en soit l'origine, peuvent et doivent se voir assurer un avenir de **paix civile** et de **progrès.**

Encore faut-il que soient remplies quelques conditions :

A) **l'apaisement** d'abord, dont la loi d'amnistie qui, traditionnellement, marque l'ouverture d'un nouveau septennat, peut offrir le moyen.

Je souhaite qu'elle comporte des dispositions permettant la libération des prévenus et des condamnés qui, égarés par des propagandes insensées, se sont laisser entraîner à des actes visant les biens. Les actes criminels touchant les personnes ne sauraient, à mon sens, bénéficier de mesure de grâce ou d'amnistie.

Je voterai donc une telle loi d'amnistie, en assortissant mon vote de deux demandes instantes :

— l'une touchant à l'indemnisation rapide et intégrale des malheureuses victimes d'attentats ;

— l'autre incitant le nouveau pouvoir, dont ce devrait être le premier devoir, à assurer la sécurité des personnes et des biens et à faire réprimer, avec la plus grande sévérité, tout nouvel acte de violence.

B) **l'élargissement et l'approfondissement du débat démocratique** à l'occasion des élections aux futures Assemblées Régionales, dont la création envisagée, à la fois par le nouveau Président de la République et par les dirigeants de l'U.N.M., ce dont je me félicite, moi qui ai soutenu le projet de régionalisation présenté au peuple français en 1969 par le Général de Gaulle et qui ai toujours milité depuis, pour qu'il soit repris sous une forme ou sous une autre.

Rapporteur Général depuis trois ans au Conseil Régional, je sais à quel point une réforme régionale hardie, tendant à conférer aux élus **plus de liberté d'action et de responsabilité,** est souhaitable.

Je la voterai donc, à trois conditions :

— qu'elle concerne **toutes** les régions. Je ne veux pas, en effet, d'un statut particulier pour la Corse, qui pourrait constituer, par rapport au destin national, l'amorce d'une dérive qui finirait par la conduire — au mieux par étapes — à l'aventure séparatiste ;

— que les nouvelles Assemblées Régionales puissent se concerter avec le Gouvernement préalablement à l'adoption de certains textes concernant le domaine de leurs compétences, en vue de les adapter en tant que de besoin aux spécificités régionales ;

— qu'une péréquation entre régions riches et pauvres soit organisée, pour que la notion de solidarité nationale garde un sens.

Il faudrait enfin que, succédant aux mesures d'apaisement que je souhaite et précédant l'ouverture de la campagne pour l'élection de la nouvelle Assemblée Régionale, un **dialogue serein** s'instaure entre tous ceux qui, ayant une conception différente du devenir de la Corse, le veulent, avec une passion égale, paisible et heureux.

Cet indispensable dialogue pourrait s'engager autour des problèmes concrets auxquels sont confrontés ceux qui vivent et travaillent dans notre île :

— problème des transports (celui qui est en amont de tous les autres) pas encore résolu de façon satisfaisante ;

— achèvement des équipements d'infrastructure ;

— adoption d'un plan routier intéressant notre modeste réseau de routes nationales ;

— le développement économique qui, seul, peut permettre de résoudre la crise de l'emploi ;

— la revitalisation de l'intérieur, si importante pour que la Corse puisse demeurer la Corse ;

— la sauvegarde de ce qui reste de notre culture, puis son renouveau, lequel passe notamment par l'enseignement et la pratique généralisée de notre langue ;

— la création d'un organisme financier original permettant de mobiliser et de mieux rémunérer l'épargne locale ainsi que son réemploi sous forme de prêts bonifiés à faible taux d'intérêt, consentis à ceux qui veulent entreprendre ;

— l'adaptation, en vue de favoriser les investissements, du statut fiscal particulier dont nous jouissons depuis 1967 et à l'élaboration duquel je m'honore d'avoir participé ;

— les applications de l'énergie solaire, pour que la Corse — déjà Région - Pilote — devienne le plus grand centre français d'expérimentation, ainsi qu'une vitrine d'exposition pour le monde Méditerranéen, le Moyen Orient et l'Afrique.

Sur tous ces problèmes, de larges possibilités d'accord existent... Encore faut-il les dégager, puis créer un climat qui permette d'en tirer toutes les conséquences et, au premier rang desquelles, **la paix civile et le progrès** ardemment souhaités par tous !

REMPLAÇANT :

Docteur Marc MARCANGELI

Conseiller Municipal Bonapartiste
d'Ajaccio

Jean BOZZI

Officier de la Légion d'Honneur,
Croix de la Valeur Militaire,
Préfet en retraite.

IMPRIMERIE DAROUX - AJACCIO